

Romain Nénon a été lâché le 23 janvier

L'ASPTT constitue une pépinière de jeunes pilotes. Au mois de janvier dernier, Romain Nénon, jeune élève-pilote qui a eu ses 15 ans le même mois a été autorisé à piloter seul un avion de 120 chevaux. Il est ainsi l'un des plus jeunes pilotes de France autorisé à piloter seul, un avion. Romain est en 3^{ème} au lycée Victor Hugo.

Il est passionné d'aviation et se destine à une carrière aéronautique.

Formé à l'aéroclub de l'ASPTT par Véronique Meslier-Gobin, l'une des trois instructeurs du club, Romain malgré son jeune âge fait preuve de beaucoup de rigueur et de sérieux, ce qui lui a permis d'intégrer rapidement les notions de pilotage. Il lui a fallu aussi apprendre les bases de la réglementation aérienne et les procédures radio.

L'Aéroclub ASPTT accueille les jeunes à partir de 14 ans (et les moins jeunes aussi) et assure les diverses formations conduisant à la Licence de Pilote privé sur avion léger. IL assure également les qualifications supplémentaires, tel que vol de nuit. Toutes les formations sont assurées par des instructeurs expérimentés.

Le brevet complet (PPL) qui autorise l'emport de passagers et permet de voler en France ou à l'étranger

s'obtient à partir de 17 ans. Les jeunes de moins de 21 ans peuvent bénéficier de bourses accordées par la Fédération Française d'Aéronautique (FFA) pour faciliter l'accès à l'apprentissage du pilotage.

